

FORMATION DES PROFESSEURS DE SPORTS DE NEIGE EN SUISSE

Discipline «Disabled Sports»

Règlement d'application de la formation modulaire
Edition 12/2020

SWISS **SNOWSPORTS** Association
Hühnerhubelstrasse 95
CH-3123 Belp
Phone +41 31 810 41 11
education@snowsports.ch
www.snowsports.ch

FORMATION DES PROFESSEURS DE SPORTS DE NEIGE EN SUISSE

COMPÉTENCES ET EXAMENS DE MODULES

Table des matières

1. Introduction
2. Vue d'ensemble
3. Remarques techniques
4. Administration
 - 4.1 Conditions générales et mode d'inscription
 - 4.2 Conditions d'admission
5. Description des modules
 - 5.1 Basics
 - Cours technique: Sitting
 - 5.2 SAA: Sitting Alpine Autonomous
 - 5.3 SAG: Sitting Alpine Guided
 - 5.4 SAGT: Sitting Alpine Guided Tandemski
 - Cours technique: Standing
 - 5.5 STAS-pd+cp: Standing Alpine Ski, physical disability and cerebral palsy
 - 5.6 STAS-vi: Standing Alpine Ski-visual impairment
 - 5.7 STSB-pd+cp: Standing Snowboard-physical disability and cerebral palsy
 - 5.8 STSB-vi: Standing Snowboard-visual impairment
 - 5.9 STAS-md: Standing Alpine Ski-mental disability
 - 5.10 STN-vi: Standing Nordic-visual impairment
 - 5.11 Modules techniques sur demande et selon les besoins
6. Formation pratique
 - 6.1 Stage
 - 6.2 Instructions pour les stages
7. Contrôle des connaissances
 - 7.1 Examen pratique
 - 7.2 Instructions pour l'examen pratique
8. Répétants
9. Cours de perfectionnement
10. Dispositions transitoires

1. Introduction

Sports de neige pour tout le monde

Les différentes associations de sport-handicap organisent des cours de formation pour des moniteurs sport-handicap depuis des années. Dans le domaine du sport de neige adapté, les associations ont organisé eux-mêmes les formations. Ce règlement d'application de la formation de Swiss Snowsports a été élaboré en collaboration avec PluSport, l'organisation faîtière du sport-handicap Suisse, et l'association Suisse des paraplégiques/ Sport Suisse en fauteuil roulant (ASP). Le groupe de travail (ARGE) « Disabled Sports », composé d'experts du domaine du sport-handicap, a développé la structure de formation « Disabled Sports » et élaboré ce règlement de formation.

Pour le groupe de travail (ARGE) :

Bruno Alessandri, Reinhard Linder, Claude-Alain Hofer, Thomas Hurni et d'autres experts de différentes disciplines du sport-handicap.

Invitation pour la formation « Disabled Snowsports-Specialist »

Le professeur de sports de neige se consacre avec passion à sa profession. Tout le monde devrait avoir la possibilité de vivre la nature en hiver en faisant du sport de neige. Le but de la formation professionnelle de moniteur Disabled Sport est de permettre aux professeurs de sports de neige d'accomplir une formation complémentaire dans le domaine du sport-handicap. Cela pourrait signifier un nouveau groupe de clients pour les professeurs et les écoles.

En même temps, les moniteurs déjà actifs dans les sports de neige pour handicapés devraient pouvoir obtenir la reconnaissance de la SSSA.

Autorité responsable de la formation « Disabled Sports »

SSSA (Swiss Snowsports Association)

PluSport Sport Handicap Suisse

Association Suisse des paraplégiques /Sport Suisse en fauteuil roulant

Pour une meilleure lisibilité, le texte utilise uniquement les désignations masculines. Nous prions nos lectrices de bien vouloir nous en excuser.

2. Vue d'ensemble

Structure de la formation Swiss Snowsports Disabled Sports - DS

Unités de formation	Cours de formation								Designation
Formation des experts	Selon le règlement d'application DS-SSSA sur la base d'une recommandation d'une organisation								Expert Disabled Snowsports
Examen spécialiste	Examen pratique Durée: 1 jour								Disabled Snowsports- Specialist
Formation guide	Formation pratique dans la discipline correspondante Durée: 5 jours								Disabled Snowsports-Guide
	Cours techniques SITTING				Cours techniques STANDING				
	Position				Position				
	Handicap	HP/TC* et autres	HP/TC* et autres	HP/TC* et autres	Handicap	HP/TC* Troubles musculo-squelettiques et neurologiques	HM*	HS*	
	Discipline	Sitting Alpine Autonomous SAA	Sitting Alpine Guided SAG	Sitting Alpine Guided Tandemski SAGT	Discipline	Standing Alpine Ski, physical disability and cerebral palsy STAS-pd/cp	Standing Alpine Ski-mental disability STAS-md	Standing Alpine Ski-visual impairment STAS-vi	
	Engins	Monoski/bob/Dualskibob	Dualskibob/BI-Unique	Tandemski	Durée	3 jours	3 jours	3 jours	
	Durée	3 jours	3 jours	4-6 jours	Discipline	Standing Snowboard-physical disability and cerebral palsy STSB-pd/cp	Standing Snowboard-mental disability STSB-md	Standing Snowboard-visual impairment STSB-vi	
					Durée	3 jours	3 jours	3 jours	
	Discipline	Sitting Nordic-physical disability and cerebral palsy S/STN-ph/cp			Discipline	Standing Nordic-physical disability and cerebral palsy S/STN-ph/cp	Standing Nordic-mental disability STN-md	Standing Nordic-visual impairment STN-vi	
	Engins	Luge de ski de fond			Durée	3 jours	3 jours	3 jours	
Durée	3 jours								
Basics (théorie) Durée: 2-3 jours									
Formation d'admission Durée: minimum 5 jours									

* HP = handicap physique
HM = handicap mental
HS = handicap sensoriel
TC = trouble moteur cérébral

Résumé de la structure de formation

Formation d'admission

Afin d'accéder à la formation modulaire « Disabled Snowsports-Specialist », une formation d'admission dans l'enseignement des sports de neige est nécessaire. Cette formation doit s'étendre sur cinq jours au moins et être suivie sur un des engins de sports de neige. Pour la formation dans le domaine des sports de neige « sitting », une formation avec des skis est nécessaire. Pour la formation dans le domaine des sports de neige « debout », la formation technique doit être suivie sur le même engin de sports de neige que la formation.

Le module technique ski de PluSport (3 jours avec examen technique) est reconnu comme formation d'admission (seulement pour la formation Disabled Snowsports-Specialist). Il en va de même pour la formation d'admission interne des écoles de sports de neige reconnues par la SSSA.

Basics (théorie)

Le cours « Basics » sert à acquérir les connaissances fondamentales du sport de neige sport-handicap. Ce module n'a pas lieu sur la neige. Le module d'assistant de PluSport et le module de base ASP sont reconnus en tant que cours « Basics ». Cependant, le dernier ne permet que l'accès aux modules techniques « Sitting Alpine Autonomous and Guided ». D'autres formations spécialisées (i.e. professeur de sport, physiothérapeute etc.) sont reconnues sur demande par les associations de sport-handicap (permettant un accès raccourci) pour le module « Basics ».

Cours techniques

Les cours techniques sont divisés en parties de formation « assis » et « debout ». Ils transmettent les informations techniques, méthodologiques et pédagogiques sur les engins des sports de neige.

Formation pratique

Après avoir complété le module « Basics » et un cours technique, il faut effectuer la formation pratique dans la discipline correspondante. Après la conclusion de la formation pratique, les associations PluSport et ASP distribuent le certificat « Disabled Snowsports-Guide ».

Pour que le candidat puisse continuer avec l'examen pratique, une recommandation de l'expert de la formation pratique est nécessaire. Celle-ci sera donnée à l'occasion de l'évaluation à la fin de la formation pratique.

Examen pratique

Le certificat "Spécialiste des sports de neige adapté " est délivré après une formation de « Guide de sports de neige adapté » et après avoir réussi l'examen pratique dans la discipline correspondante. Lors de l'examen pratique, les connaissances acquises sont testées dans un environnement d'enseignement réaliste basé sur le cours de technique achevé dans la situation d'enseignement.

SSSA délivre une carte de membre aux diplômés qui ont suivi avec succès la formation, y compris l'examen pratique pour devenir "Spécialiste des sports de neige adapté". Le "Spécialiste des sports de neige adapté" peut demander l'adhésion à la SSSA (cotisation annuelle de 60 CHF) et la carte de membre (frais unique de 20 CHF).

Formations complémentaires

Expert DS

La formation d'expert ne peut être complétée que par une recommandation des associations de sport-handicap PluSport ou ASP.

La formation d'expert J+S ou le niveau de formation SSSA Instructor est recommandé. En plus, une expérience de longue date* dans une ou plusieurs disciplines « Disabled Sports » est nécessaire. Avec une formation technique adéquate et une expérience de longue date* en « DS », la formation Expert esa (sport des adultes) est reconnue (min. Aspirant Swiss Snowsports, Module technique J+S ou MSH resp. Disabled Ski-Instructor avec module complémentaire de maître / maîtresse et / ou Expert esa avec connaissances adéquates dans la discipline). Les formations étrangères équivalentes sont reconnues sur demande par SSSA.

Practice Guide DS

Les accompagnateurs de la formation pratique sont recommandés par les associations PluSport et ASP. Exigences minimales : J+S Formation continue 2 (Module méthodologique) ou le niveau de formation SSSA Aspirant ainsi qu'une expérience de longue date* dans le domaine « Disabled Sports ».

Un stage peut être proposé par une organisation qui utilise au moins un Disabled Skiing Specialist de SSSA dans la discipline correspondante. Cette personne doit être présente tout au long de la durée du stage. Il est responsable de l'accompagnement du stagiaire.

La dernière demi-journée du stage est accompagnée par un Expert-DS sur une base 1:1 (incl. discussion d'évaluation et recommandation pour l'examen méthodologique). L'Expert-DS peut aussi être l'accompagnateur du stage.

**Expérience de longue date :*

Fonction dans une association ou institution : chef de classe, chef d'entraînement ou moniteur dans le domaine du sport de neige adapté (pour Expert : min. 30 jours dans 2 ans / pour Practice Guide : min. 20 jours dans 2 ans).

Formations et organisateurs dans le Disabled Sport

		PluSport	SPV	Divers
Formation d'admission		Cours technique Ski alpin, Ski nordique, Snowboard		<ul style="list-style-type: none"> • SSSA ZA ou ZA Kids ou formation supérieure. • ZA interne dans une école de sport de neige reconnue par SSSA • Cours de moniteurs J+S Ski/Snowboard/Ski de fond
Basics		Module d'assistant	Module Basics Sport en fauteuil roulant	Module J+S „Sport et handicap“
Cours technique	Sitting Alpine Autonomous	Module de formation Ski alpin handicap physique, assis autonome	Module technique SAA	Active Motion
	Sitting Alpine Guided	Module de formation Ski alpin handicap physique, assis piloté	Module technique SAG	Association Suisse des Formateurs Sports Adaptés Formation Dual Active Motion
	Sitting Alpine Guided Tandemski			Association Suisse des Formateurs Sports Adaptés Formation TandemSki
	Sitting Nordic physical			
	Standing Alpine Ski physical	Module de formation Ski alpin handicap physique, debout		Active Motion
	Standing Alpine Ski mental	Module de formation Ski alpin handicap mental		Active Motion
	Standing Alpine visual.	Module de formation Ski alpin handicap de la vue		Active Motion
	Standing Snowboard physical	Module de formation Snowboard handicap physique, debout		
	Standing Snowboard mental	Module de formation Snowboard handicap mental		
	Standing Snowboard visual	Module de formation Snowboard handicap de la vue		
	Standing Nordic physical			
	Standing Nordic mental	Module de formation Ski nordique handicap mental		
	Standing Nordic visual	Module de formation Ski nordique handicap de la vue		
Formation pratique		Module méthodologique sport de neige	Stage	Active Motion
Examen pratique		Examen pratique sport de neige	Examen	Active Motion

3. Remarques techniques

La formulation des objectifs d'apprentissage repose sur la théorie de la taxonomie de Karl Frey (voir Directives relatives à l'examen fédéral de professeur de sports de neige, annexe, pages 8-9).

- K1 Savoir
- K2 Comprendre
- K3 Appliquer
- K4 Analyser
- K5 Synthétiser
- K6 Evaluer

Lecture : chaque degré inclut les degrés inférieurs.

Remarque de la rédaction :

Les degrés K1 à K6 peuvent aussi être regroupés en 3 degrés.

K1+2 : degré d'exigence 1 (se souvenir)

Le candidat se souvient des choses apprises et est capable de restituer son savoir. Il peut exécuter des gestes de manière sûre en suivant des instructions.

K3+4 : degré d'exigence 2 (comprendre et appliquer)

Le candidat est en mesure d'appliquer dans la pratique le savoir acquis. Il est capable d'exécuter des gestes, des séquences et des enchaînements de gestes.

K5+6 : degré d'exigence 3 (traitement global des problèmes)

Le candidat est capable de développer le savoir acquis, de trouver de nouvelles solutions et de porter des jugements. Il peut déterminer de manière autonome des séquences entières, les assimiler et les maîtriser.

Abréviations

- CF Cours de formation
- CoF Commission de formation
- JF Justificatif de formation pour professeurs de sports de neige
- ASP Association suisse des paraplégiques/ Sport suisse en fauteuil roulant
- SSSA SWISS SNOWSPORTS Association
- Vol. Volume
- Part. Participant
- DS Disabled Sports

Définitions

- Candidat Désigne de manière générale les participants aux cours
- Kids Instructor Personne ayant suivi un cours pour moniteurs de ski ou snowboard (Moniteur pour enfants)
- Disabled Snowsports-Guide Pour l'engin de sports de neige du module technique et par rapport au profil du handicap dans lequel le module technique et le stage ont été réalisés
- Disabled Snowsports-Specialist Pour l'engin de sports de neige du module technique, et par rapport au profil du handicap dans lequel le module technique, le test des connaissances méthodologiques et le stage ont été réalisés

4. Administration

4.1. Conditions générales et mode d'inscription

Organisation et réalisation

La responsabilité de l'organisation et la réalisation de la formation « Disabled Sports » incombe à: PluSport Sport Handicap Suisse et l'Association suisse des paraplégiques (ASP)/ Sport suisse en fauteuil roulant en collaboration avec SSSA. D'autres institutions de formation peuvent offrir des modules techniques, des stages et des examens pratiques sur demande auprès du groupe de travail « Disabled Sports ». Pour tout renseignement sur les autres institutions et organisations autorisées à organiser des modules, veuillez-vous adresser à Swiss Snowsports.

Lieu des cours, durée des cours et coûts

Ces informations figurent dans la publication annuelle de Swiss Snowsports « Dates des cours » et sur le site web www.snowsports.ch ainsi que sur les sites web de PluSport www.plusport.ch, ASP (www.spv.ch/fr) ainsi que des autres institutions de formations. Les frais de cours, de stage et d'examen sont fixés par l'organisateur du cours.

Formateurs

Tous les formateurs engagés appartiennent au pool de formation des associations de sport-handicap. Le groupe de travail « Disabled Sports » désigne d'autres formateurs à la demande des institutions (excl. PluSport et ASP). Les exposés sont tenus par des spécialistes reconnus.

Certificat/ attestation de cours

A la fin du module « Basics » ou d'un autre module reconnu, un test de connaissances sous forme oral ou écrit aura lieu afin de vérifier les connaissances. Après avoir complété le stage, le candidat reçoit le certificat « Disabled Snowsports-Guide » (avec le nom du module technique). Pour compléter la formation « Disabled Snowsports-Specialist », le candidat doit passer le test des connaissances méthodologiques et reçoit ainsi la carte « Disabled Sports » de Swiss Snowsports.

Inscription

Toutes les inscriptions sont effectuées par les institutions qui organisent le cours. Les conditions d'inscription sont définies par l'organisateur.

Hébergement et abonnements aux remontées mécaniques

Les conditions d'hébergement et d'abonnement sont définies dans l'offre de l'organisateur.

Convocation

La convocation est envoyée environ 14 jours avant le début du cours.

Matériel pédagogique et équipement du participant

Le cours se base sur le manuel officiel de SSSA. Il est recommandé d'acquérir le matériel pédagogique officiel de Swiss Snowsports avant le début du cours.

Assurances

Tous les participants doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile et accidents. Les institutions qui organisent les cours déclinent toute responsabilité. Il est vivement recommandé de souscrire une assurance pour frais d'annulation.

Modification des lieux et dates de cours

Les lieux et dates des cours sont sujets à modification par les institutions qui organisent les cours. Si le nombre de participants requis est insuffisant, la direction des cours se réserve le droit d'annuler le cours (les participants qui se sont inscrits ne subiront aucun préjudice financier).

Retrait de l'inscription par le participant

Les retraits doivent être adressés par écrit à l'organisation qui organise le cours. Les conditions générales des associations et institutions qui organisent le cours sont applicables.

Interruption du cours par le participant et poursuite du cours

Les raisons sont : accident / maladie sur présentation d'un certificat médical, maladie, accident ou décès d'un proche.

Les journées de cours complétées seront décomptées. La journée de cours interrompue n'est pas incluse dans le décompte. Le retour doit avoir lieu le soir précédent les jours de cours manquants.

Validité

Ce règlement d'application de la formation modulaire est valable à partir du 01.09.2020. Il substitue les anciens règlements d'application. Les conditions contractuelles générales de PluSport et ASP font partie intégrante de l'inscription et doivent être acceptées et observées.

4.2 Conditions d'admission

Les conditions d'admission à un cours / module marquées d'un **x** doivent être remplies ou pouvoir être justifiées lors de l'inscription.

Conditions minimales	Kids Instructor ZA Formation d'admiss.	Module Basics	Cours technique	Formation pratique	Examen pratique	Formation d'expert
Avoir plus de 17 ans (c.-à-d. à partir du 17 ^e anniversaire)	x	x				
Avoir plus de 18 ans (c.-à-d. à partir du 18 ^e anniversaire)			x	x	x	x
Brevet de secouriste et BLS-AED			x	x	x	x
Formation d'admission réussie		x	x	x	x	x
Module Basics réussi			x	x	x	x
Cours technique réussi				x	x	x
Formation pratique effectuée dans la discipline de formation; recommandation écrite					x	x

5 Description du module

5.1 Basics

Durée du cours: min. 10 heures

Compétences:

- Le participant connaît les différents types de handicap et leurs conséquences dans les sports de neige. Il sait utiliser ses connaissances en pratique (module technique).
- Le participant connaît les différents moyens et engins auxiliaires.
- Le participant connaît la structure du sport-handicap suisse et international.

Objectifs d'apprentissage	Durée d'apprent.: 10 h	Contenu	Pratique/ exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Connaissances des différents types de handicap et leurs conséquences dans les sports de neige	min. 2h	Types de handicap Complications	Théorie	- Manuel RSS (Rollstuhlsport Schweiz, fr.: Sport suisse en fauteuil roulant) chapitre 1 « Bases médicales »		K2: Comprendre
Connaissances de la prévention de violences sexuelles	2h	Sensibilisation	Théorie	- Documentation Swiss Olympic/PluSport		K2: Comprendre
Connaissance des moyens auxiliaires et de leur utilisation avec des aspects de la théorie du mouvement et de la formation adaptative Expérience personnelle	min.3h	Introduction des moyens auxiliaires, engins auxiliaires, fauteuils roulants, engins de ski	Pratique: connaissances de base dans la manipulation du fauteuil roulant. Engins de ski, moyens et engins auxiliaires	- Vidéo		K2: Comprendre
Connaissances de la structure du sport-handicap sur le plan national et international	3h	Informations sur les structures du sport-handicap	Théorie	- Vidéo		K2: Comprendre

Cours technique: SITTING

5.2 SAA: Sitting Alpine Autonomous

Durée du cours: 3 jours = min. 21 heures

Compétences:

- Le participant connaît les fonctions des engins, les mouvements clés et structures des mouvements selon le modèle technique « Sports de neige » et il est capable de les effectuer en pratique
- Le participant connaît les différents engins pour skier en position assise de manière autonome. En plus, il est capable de régler les engins et il connaît les différentes méthodes d'enseignement et peut les adapter selon les conditions physiques du client
- Le participant est en mesure de transporter les engins en télésiège ou télésiège et est capable de les transporter de manière sûre et correcte
- Le participant connaît les différents chemins d'apprentissage et méthodes pour monoski- et dualski-bob et il sait les adapter en fonction des besoins en pratique

Objectifs d'apprentissage	Durée d'apprent.: 21 Std.	Contenu	Pratique/exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Connaître les engins Réglage selon les conditions physiques du client	3h	Transfert de la coque du siège du fauteuil roulant Monoski-bob et dualski-bob: réglage, choix des skis, stabilisateurs	Réglage de l'engin pour l'utilisation dans le module.			K3: Appliquer
Expérience personnelle	6h	Expérience personnelle Mono-Dualskibob Acquérir les Basics Fonctions des engins / mouvements clés Formes de déplacement adaptées Premières formes de glisse et de freinage	Descendre une piste facile avec assistance Connaître les fonctions des engins Connaître les mouvements clés et les structures des mouvements			K3 Appliquer
Structure d'enseignement Méthodologie	4h	Montrer le chemin d'apprentissage et d'enseignement structuré	Structure et déroulement du cours			K4: Analyser
Faire des expériences en utilisant les moyens de transport des engins	4h	Utiliser de manière sûre le télésiège et le télésiège	Moyens de transport selon la situation			K4: Analyser
Apprendre à maîtriser une situation d'apprentissage et d'enseignement adaptée	4h	Sécurité dans l'enseignement en utilisant les engins				K6: Evaluer

5.3 SAG : Sitting Alpine Guided

Durée du cours : 3 jours = min. 21 heures

Compétences :

- Le participant connaît les engins spéciaux SAG, leurs fonctions et caractéristiques. Il connaît les relations et conséquences pour les mouvements clés et est capable de les appliquer en pratique
- Le participant connaît les différents types de handicap et leurs conséquences pour l'enseignement. Il est capable d'enseigner selon les besoins des clients
- Le participant est en mesure de transporter, de manière sûre et correcte, les différents engins et les clients sur un téléski et un télésiège

Objectifs d'apprentissage	Durée d'apprent.: 21 Std.	Contenu	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Théorie des handicaps et surtout polyhandicaps Connaissances des Conséquences pour le sport de neige	1 ½ h	Connaissances médicales de base / Polyhandicapés Conséquences, p.ex. communication plus difficile Zones de pression Troubles de perception et sensibilité	Théorie / vidéo			K2: Comprendre
Connaître l'engin, choix et réglage selon les conditions du client	2 ½ h	Connaître la mécanique et la fonction des engins, être capable de les régler	Théorie et pratique	Manuels		K3: Appliquer
Expérience personnelle (passager) Conduire l'engin de manière sûre sur une piste facile Connaître et maîtriser les différentes méthodes d'enseignement	6h	Expérience personnelle (passager) Transferts Bases du pilotage Formes de glisse et de freinage faciles Utilisation des téléskis (sans/avec passager) Prévention de sécurité	Pratique dans le terrain / pistes faciles Piloter sans/avec passager Sous la direction / à deux / indépendamment Echange de rôles, expérience en tant que passager et guide			K3: Appliquer
Structure méthodologique d'une leçon Inclusion et promotion de la dynamique personnelle du passager	4h	Elaborer un chemin d'apprentissage structuré Elaborer et appliquer des structures méthodologiques Intégrer les fonctions actives du passager pendant la conduite	Pratique dans le terrain / pistes faciles et moyennes Piloter avec passager, guider de manière défensive = seulement correction Echange de rôles, expérience en tant que passager active et guide défensive			K4: Analyser

Utiliser les moyens de transport de manière sûre Connaître et maîtriser les mesures de sécurité pendant l'escorte	4h	Utiliser les moyens de transport de manière sûre Skier sur un terrain moyen et exigeant	Pratique dans le terrain moyen et exigeant avec passager			K4: Analyser
Connaître et maîtriser les situations d'enseignement et d'apprentissage adaptées Connaître les besoins spéciaux et pouvoir y réagir (sur le plan personnel / logistique)	3h	Sécurité dans la leçon lors de l'utilisation des engins Prendre en compte les exigences de l'infrastructure	Pratique et théorie dans le terrain (observer / discuter / expérience personnelle)			K6: Evaluer

5.4 SAGT: Sitting Alpine Guided Tandemski / Tandemflex (version 14.10.2013)

Durée du cours : 6 jours = au moins 40 heures

Compétences :

- Le participant est apte à piloter le Tandemski / Tandemflex avec aisance et sécurité avec l'utilisation des remontées mécaniques
- Le participant connaît les réglages et la maintenance nécessaire au Tandemski / Tandemflex
- Le participant est à l'écoute de la personne handicapée et sait prendre les précautions nécessaires en rapport à son handicap

Objectifs	Durée d'apprent : 40 h	Contenu	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Présentation du Tandemski / Tandemflex	2h	Connaître la mécanique des engins, le montage et être capable de les régler en fonction du passager	Théorie et pratique avec exercices en situation	Manuel Tessier		K2: Comprendre
Prise en main et exercices de base	10h	Trace directe avec utilisation des freins sans inclinaison du guidon Virage de base, traversée et exercices de dérapage	Sur terrain en pente douce			K3 : Appliquer
Utilisation des remontées mécaniques en toute sécurité	9h	Prise de téléskis et télésièges débrayables et pince fixe. Tout d'abord à vide puis avec passager	Utiliser plusieurs installations différentes et permuter entre le pilote et le passager			K3+4 : Appliquer, Analyser
Technique de la double prise de carre	6h	Explication de la double prise de carre et introduction de celle-ci dans le virage de base	Sur pente moyenne avec exercices d'introduction Exercices traversée et ensuite dérapage			K3+4 : Appliquer, Analyser
Affinement du pilotage	3h	Trouver la glisse maximale en limitant les freins tout en maîtrisant la vitesse	Sur pente douce et moyenne, recherche de la glisse maximum sans l'utilisation des freins Optimiser la coordination et le timing entre les mouvements du guidon et les flexions des genoux (torsion des skis)			K4 : Analyser

Virage en pente raide Conduite en terrain raide	6h	Virage court (pendulaire) sur terrain raide en insistant sur la sécurité. Virages en continu avec aisance	Pratique et entraînement afin de pouvoir piloter avec aisance sur des terrains raides			K5+6 : Synthétiser, Evaluer
Pratique des transferts et perfectionnement des éléments techniques	2h	Installation de la personne handicapée et adaptations particulières	Transferts divers en fonction du type de handicap et du type de moyens auxiliaires. Utilisation du matériel annexe (casques, gants, housses etc.)			K4 : Analyser
Maintenance, sécurité et entretien	2h	Entretien de l'engin et évacuation verticale sur les télésièges	Théorique et pratique	Manuel Tessier		K2 : Comprendre

Cours technique : STANDING

5.5 STASpd+cp: Standing Alpine Ski, physical disability and cerebral palsy

Durée du cours : 3 jours = min. 21 heures

Compétences :

- Le participant est capable de choisir une bonne méthode adaptée au handicap
- Le participant connaît les points importants des types de handicap et les conséquences pour le Standing Alpine Ski
- Le participant a fait l'expérience personnelle au niveau du type de handicap et des conséquences de l'apprentissage possibles sur le sport de neige et la technique
- Le participant sait comment planifier la leçon et utiliser les moyens de transport, il sait prendre les précautions nécessaires en rapport au handicap du client et de le soutenir de manière compétente sur les pistes

Objectifs	Durée d'apprent.: 21h	Contenu	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Expérience personnelle Être ouvert Sentir Expérience	8h	Faire du ski avec handicap « modulé »	Pratique sur la neige			K3 : Appliquer
Théorie « handicaps »	2h	Connaissances médicales de base Trouble musculosquelettique Handicap neurologique	Exposé Travail personnel	- Script / manuel		K2: Comprendre
Moyens auxiliaires Expérience Pratique Enseignement	4h	Stabilos Moyens auxiliaires Adaptations	Pratique sur la neige			K4: Analyser
Structure d'enseignement en cas de handicaps physiques Structure de la technique Enseignement	7h	Influence du handicap sur la technique de ski Observer les mouvements Des aides à la correction / des aides à l'apprentissage	Enseignement	Vidéo		K6 : Evaluer

5.6 STAS-vi: Standing Alpine Ski-visual impairment

Durée du cours : 3 jours = min. 21 heures

Compétences :

- Le participant connaît le contexte et les théories des handicaps et les conséquences sur le sport de neige
- Le participant est capable d'adapter la méthodologie au handicap
- Le participant connaît les formes de glisse des différents handicaps et il est capable de les appliquer selon la situation
- Le participant a fait l'expérience de la conséquence d'un handicap sensoriel sur l'apprentissage du ski et la technique du ski
- Le participant a fait l'expérience de la relation d'un handicap sensoriel et la confiance et la dépendance entre le sportif et l'accompagnateur
- Le participant connaît les règles de base à respecter en contact avec des malvoyants

Objectifs	Durée d'apprent.: 21h	Contenu	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Théorie « handicaps »	2h	Connaissances médicales de base et anatomie Handicap de la vue Cécité Conséquences pour le sport et les jours ordinaires	Exposé Travail personnel Discussion	Script / manuel		K2: Comprendre
Théorie « Aspects méthodologiques »	1h théorie 3h pratique	Contrôle de mouvement Faciliter – augmenter la difficulté Renouer avec les choses connues	Exposé Discussion Pratique sur la neige	Documents sur la théorie Manuel Swiss Snowsports		K5: Synthétiser
Formes de guidage	3h	Connaître, appliquer et varier les différentes formes de guidage (sonore, verbal, tactile, mouvements libres) Focus sur commandes Connaître les avantages et désavantages	Pratique sur la neige Faire des expériences Pratiquer Appliquer et créer	Manuel / film		K4: Analyser

Formes de guidage pour les malvoyants et aveugles	4h	Guider les malvoyants (devant / derrière) Guider les aveugles (derrière) Variations Moyens de transport (télésiège, télésiège, télécabines, télésiège débrayable)	Pratique sur la neige Faire des expériences Pratiquer Appliquer et créer	Manuel / film		K5: Synthétiser
Moyens auxiliaires	3h	Piquets Bandeau élastique	Pratique sur la neige Expérience Pratiquer Enseigner	Manuel / film		K4: Analyser
Formes de glisse spéciales	4h	Main dans la main Contact physique (novices) Aide manuelle Descente libre Appliquer, « lire le terrain », Comportement tactique, agir et réagir Fournir un feed-back	Pratique sur la neige Expérience Pratiquer Appliquer et créer	Manuel / film		K6: Evaluer
Engins techniques	1h	Appareils radio	Exposé Pratique sur la neige			K4: Analyser

5.7 STSB-pd+cp: Standing Snowboard-physical disability and cerebral palsy

Durée du cours : 3 jours = 21 heures

Compétences :

- Le participant est capable d'adapter la méthodologie au handicap
- Le participant connaît les points les plus importants des types de handicap et les conséquences pour le Standing Snowboard.
- Le participant a fait l'expérience personnelle au niveau du type de handicap et des conséquences possibles sur l'apprentissage du snowboard et la technique
- Le participant sait comment planifier la leçon et utiliser les moyens de transport. Il sait prendre les précautions nécessaires en rapport au handicap du client et de le soutenir de manière compétente sur les pistes

Objectifs	Durée d'apprent.: 21h	Contenu	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Expérience personnelle Être ouvert Sentir Expérience	7h	Faire du snowboard avec handicap « modulé »	Pratique sur la neige			K3 : Appliquer
Théorie « handicaps »	2h	Connaissances médicales de base Trouble musculosquelettique Handicap neurologique	Exposé Travail personnel	Script / manuel		K2: Comprendre
Moyens auxiliaires Expérience Pratique Enseignement	5h	Aider / Guider Moyens auxiliaires Adaptations	Pratique sur la neige			K4: Analyser
Structure d'enseignement en cas de handicaps physiques Structure de la technique du snowboard Enseignement	7h	Influence du handicap sur la technique de snowboard Observer les mouvements Des aides à la correction / des aides à l'apprentissage	Enseignement	Vidéo		K6 : Evaluer

5.8 STSB-vi: Standing Snowboard-visual impairment

Durée du cours : 3 jours = 21 heures

Compétences :

- Le participant est capable d'adapter la méthodologie au handicap
- Le participant connaît les points les plus importants des types de handicap et les conséquences sur la technique de snowboard.
- Le participant a fait l'expérience personnelle au niveau du type de handicap et des conséquences possibles sur la technique de snowboard.
- Le participant sait comment planifier la leçon et utiliser les moyens de transport. Il sait prendre les précautions nécessaires en rapport au handicap du client et de le soutenir de manière compétente sur les pistes

Objectifs	Durée d'apprent.: 21h	Contenu	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Expérience personnelle Être ouvert Sentir Expérience	7h	Faire du snowboard et guider avec handicap visuel (bandeau, lunettes)	Pratique sur la neige			K3: Appliquer
Théorie « handicaps visuels »	2h	Connaissances médicales de base Formes / types différents Aspects sociaux en relation avec le sports de neige	Exposé Travail personnel Travail en groupe Personne handicapée présente	Script / manuel		K2: Comprendre
Moyens auxiliaires Expérience Pratique Faire du snowboard avec handicap	5h	Aider / Guider Moyens auxiliaires Adaptations	Pratique sur la neige			K4: Analyser
Structure d'enseignement en cas de handicap visuel / cécité Structure de la technique de snowboard / débutants Enseigner Avancés / experts	7h	Variantes selon le handicap visuel Conséquences en cas de polyhandicap Observer les mouvements Des aides à la correction / des aides à l'apprentissage	Enseignement (théorie et pratique sur la neige)	Observer, vidéo etc.		K6: Evaluer

5.9 STAS-md: Standing Alpine Ski-mental disability

Durée du cours : 3 jours = 21 heures

Compétences :

- Le participant est capable d'adapter la méthodologie au handicap
- Le participant connaît les points les plus importants des types de handicap mentaux et les conséquences sur l'apprentissage de la technique du ski
- Le participant a fait l'expérience personnelle au niveau du type de handicap et des conséquences possibles sur l'apprentissage de la technique du ski.
- Le participant sait comment planifier la leçon et utiliser les moyens de transport. Il sait prendre les précautions nécessaires en rapport au handicap du client et de le soutenir de manière compétente sur les pistes

Objectifs	Durée d'apprent.: 21h	Contenu	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Expérience personnelle Être ouvert Sentir Expérience	7h	Passer une journée avec un groupe de personnes handicapées	Pratique sur la neige Personnes handicapées présentes			K1: Savoir K2: Comprendre K3: Appliquer
Théorie « handicaps mentaux »	3h	Connaissances médicales de base Formes/ types différents Aspects sociaux en relation avec les sports de neige Exemples Expérience personnel	Exposé Travail personnel Travail en groupe	Script / manuel		K1: Savoir K2: Comprendre
Moyens auxiliaires Expérience Pratique	4h	Aider / guider Auxiliaires d'enseignement Adaptations Que fait sens et quand ?	Pratique sur la neige			K2: Comprendre K3: Appliquer K4: Analyser K5: Synthétiser
Structure d'enseignement en cas de handicap mental Structure de la technique de snowboard / débutants Enseigner Avancés / experts	7h	Variantes selon le handicap mental Conséquences en cas de polyhandicap Observer les mouvements Des aides à la correction / des aides à l'apprentissage	Enseignement (théorie et pratique sur la neige)	Observer, vidéo etc.		K2: Comprendre K3: Appliquer K4: Analyser K5: Synthétiser

5.10 STN-vi: Standing Nordic-visual impairment

Durée du cours : 3 jours = 21 heures

Compétences :

- Le participant connaît le contexte et les théories des différents handicaps incl. visuels et audiovisuels et les conséquences sur le sport de neige
- Le participant est capable d'adapter la méthodologie au handicap visuel
- Le participant connaît les formes de glisse et de déplacement et il est capable de les appliquer selon la situation
- Le participant sait adapter sa méthode selon les besoins des personnes avec handicap visuel ou polyhandicap
- Le participant a fait l'expérience de la conséquence d'un handicap visuel sur l'apprentissage et la technique de ski de fond
- Le participant a fait l'expérience de la relation d'un handicap visuel et la confiance / dépendance entre le sportif et l'accompagnateur

Objectifs	Durée d'apprent.: 21h	Contenu	Pratique / Exercices	Documentation / Tâches	Experts / Conférenciers	Taxonomie
Théorie « handicaps »	2h	Connaissances médicales de base/ anatomie Handicap visuel Cécité Conséquences pour le sport et les jours ordinaires	Exposé Travail personnel Discussion	Script Manuel	Chef du cours Spécialiste	K1: Savoir K2: Comprendre K3: Appliquer K4: Analyser K5: Synthétiser
Théorie « aspects méthodologiques » Être aveugle Handicaps visuels	1h théorie 3h pratique	Commande de mouvement Faciliter – augmenter la difficulté Renouer avec les choses connues Lunettes de simulation S'habituer à la neige Enseigner les bases	Exposé Discussion Pratique sur la neige Expérience Pratiquer Appliquer et créer	Documents de théorie Ski de fond avec des personnes malvoyantes Manuel SSSA	Chef du cours	K1: Savoir K2: Comprendre K3: Appliquer K4: Analyser K5: Synthétiser
Formes de guidage pour les malvoyants et aveugles	6h	Guider les malvoyants Formes de guidage (bruit, verbal, tactile, libre, guidé devant ou à côté) Acquérir, appliquer et créer dans le style classique et skating) Connaître les avantages et les désavantages	Pratique sur la neige Expérience Pratiquer Appliquer et créer	Manuel / film Ski de fond avec des personnes malvoyantes	Chef du cours	K3: Appliquer K4: Analyser K5: Synthétiser

Moyens auxiliaires	4h	Piquets Bandeau élastique Bâtons de ski Cordes Balle avec cloches	Pratique sur la neige Expérience Pratiquer Enseigner	Manuel / film Ski de fond avec des personnes malvoyantes	Chef du cours	K2: Comprendre K3: Appliquer K4: Analyser K5: Synthétiser
Formes de glisse spéciales	4h	Aides auxiliaires Avec contact physique Glisse / déplacement libre Appliquer, agir et réagir Feed-back réciproque	Pratique sur la neige Pratiquer Appliquer et créer	Manuel / film Ski de fond avec des personnes malvoyantes	Chef du cours	K2: Comprendre K3: Appliquer K4: Analyser K5: Synthétiser K6: Evaluer
Engins techniques	1h	Appareils acoustiques Cloches Bande sonore Appareils de radio	Exposé Pratique sur la neige		Chef du cours	K1: Savoir K2: Comprendre K3: Appliquer

5.11 Modules techniques sur demande et selon les besoins

S / STN-ph/cp Sitting / Standing Nordic-physical disability and cerebral palsy

STSB-md Standing Snowboard-mental disability

STN-md Standing Nordic-mental disability

6. Formation pratique

6.1 Stage

Compétences

- Le candidat est capable d'enseigner avec succès conformément à sa fonction.
- Le candidat connaît les besoins des participants et il est capable de les soutenir selon leurs besoins avant, durant et après l'enseignement

Objectifs du cours	Durée d'apprentissage 5 jours à 5 heures	Contenu	Pratique / exercices	Documentation / Tâches	Accompagnateur du stage	Taxonomie
Le candidat est capable d'enseigner aux clients en fonction de leurs capacités et de leurs compétences.	18h	Expérience d'enseignement avec des personnes handicapées (module technique)	Réflexions pratiques Entraînements	Préparations de leçons avec évaluation	Au min. SSSA Disabled Snowsports Specialist	K6: Evaluer
Le candidat accompagne les participants avant, durant et après les leçons et les aide selon leurs besoins	3h	S'occuper des personnes handicapées avant, durant et après les leçons conformément à leurs besoins	Accompagner un ou plusieurs participants avant, durant et après les leçons		Au min. SSSA Disabled Snowsports Specialist	K6: Evaluer
Conclusion / évaluation	3h	1:1 supervision par un expert, discussion finale et recommandation pour l'examen pratique			Expert d'une association sportive pour handicapés exécutante / mandatée	

6.2 Instructions pour le stage

Est considéré comme jour de stage une journée comptant 5 heures d'enseignement au minimum. Le candidat est toujours accompagné par un expert. Le stage ne peut être effectué que dans la discipline du module technique de la formation.

Type Durée	Période	Proposé par	Remarque	Confirmation par
Stage 5 jours au minimum	Le candidat peut commencer le stage après avoir réussi le module technique.	Institutions diverses : <ul style="list-style-type: none">• PluSport• ASP• Autres	Le DS-Practice Guide (DPG) et le candidat discutent les points importants du stage. Le DPG évalue le stage et donne une recommandation écrite pour la qualification d'accompagnateur, respectivement à l'examen pratique	Responsables d'éducation des associations sport-handicap

7. Contrôle des connaissances

7.1 Examen pratique

Examen	Enseignement		
Partie	Examen Critères d'évaluation	Notes finales	Qualification
Préparation de la leçon	<ul style="list-style-type: none"> La préparation écrite doit être présentée au préalable 	Infléchir la compétence méthodologique	Moyenne des notes 4.0 Note de chaque compétence min. 4.0
Leçon	<ul style="list-style-type: none"> Durée : au moins 3 heures Enseignement individuel ou en groupe : débutants/avancés Critères d'évaluation (cf. schéma des compétences dans l'annexe) : <ul style="list-style-type: none"> Compétence professionnelle Compétence méthodologique Compétence sociale Compétence personnelle 	4 notes (1 note par compétence)	

La formation «Disabled Snowsports-Specialist» se termine par l'examen pratique.

7.2 Instructions pour l'examen pratique

Organisation et déroulement

La responsabilité de l'organisation et du déroulement de l'examen pratique incombe à un expert (chef d'examen).

Si les conditions sont extrêmes (mauvaises conditions météorologiques ou d'enneigement, qualité du terrain inadéquate par exemple), le chef d'examen a le droit d'adapter le mode d'examen et/ou d'utiliser des disciplines de remplacement.

Evaluation

L'examen pratique est évalué par un seul expert. La moyenne des notes par compétence donne la moyenne des notes (quart de point, demi-point ou points entiers).

Echelle des notes

Les performances sont évaluées au moyen d'une échelle de notes allant de 6 à 1. Les notes de 4 et plus désignent des performances suffisantes ; les notes en dessous de 4 sont insuffisantes.

Échelle

Note	Qualité de la performance
6	très bonne d'un point de vue qualitatif et quantitatif
5	bonne, répond aux buts fixés
4	répond aux critères minimums
3	faible, incomplète
2	très faible
1	candidat inapte / ne s'est pas présenté à l'examen

La note finale est arrondie (demi-point ou points entiers). P.ex. 4.25 ↗ 4.5; 4.24 ↘ 4.0.

Qualification

L'examen pratique est réussi si la moyenne des quatre compétences (compétence professionnelle, méthodologique, sociale et personnelle) est de 4.0 au minimum et chaque compétence et de 4.0.

Exclusion des examens

Est exclue d'un examen toute personne qui :

- a) utilise des moyens qui ne sont pas autorisés
- b) enfreint grossièrement la discipline de l'examen
- c) cherche à tromper les experts.

Frais d'examen

Les frais d'examen sont définis par les institutions.

Résultats des examens

Toutes les notes individuelles et totales sont communiquées au participant à la fin de l'examen pratique.

Examens à refaire

Voir chapitre « Répétants ».

Documents concernant l'examen

Une fois les examens terminés, tous les documents restent chez l'organisateur de l'examen.

Voie de recours

En cas d'un recours, les dispositions des associations concernées sont applicables.

Un recours contre un résultat d'examen négatif peut être déposé par écrit auprès de l'institution dans les 7 jours suivant la publication des résultats. Le recours doit indiquer les requêtes et leurs motifs.

Pour traiter le recours, des frais administratifs d'un montant de CHF 500.00 seront exigés du recourant.

Le recours sera, après audition du groupe de travail Disabled Sports, jugé de manière définitive par la Commission de la formation de Swiss Snowsports.

8. Répétants

En cas de parties d'examens interrompues et / ou pas réussis, tout l'examen doit être répété.

Les examens non réussis peuvent être répétés au cours de la même saison.

Le répétant peut choisir entre la répétition du module technique avec stage ou d'un stage de 2 jours.

Le nombre de tentatives d'examens est limité à 2 répétitions.

9. Cours de perfectionnement

Définition des catégories de membres de Swiss Snowsports :

- Les **enseignants actifs** sont des membres qui ont réussi l'une des formations suivantes:
Kids Instructor, formation d'admission SSSA, formation d'admission autre, «Aspirant», «Instructor», «Instructor» avec TR+VT, professeur de sports de neige avec brevet fédéral, membre libre (membres qui atteignent l'âge de 65 ans lors de l'année en cours), chef de formation, expert SSSA, membre du Swiss Snow Education Pool, membre du Swiss Snow Demo Team, directeur d'école SSSA, Disabled Snowsports-Guide, Disabled Snowsports-Specialist
- Les **enseignants inactifs** sont des membres qui renoncent aux cours de perfectionnement tout en continuant à verser leur cotisation annuelle à Swiss Snowsports.

Pour pouvoir se prévaloir du statut d'**enseignant actif**, le membre doit s'astreindre aux perfectionnements suivants :

Kids Instructor, formation d'admission SSSA, formation d'admission autre, «Aspirant», «Instructor», «Instructor» avec TR+VT, professeurs de sports de neige avec brevet fédéral, experts, Disabled Snowsports-Guide, Disabled Snowsports-Specialist, membres libres (facultatif):

2 jours de cours de perfectionnement tous les deux ans.

PluSport organise un cours de perfectionnement de 2 jours dans la discipline « Disabled Sports » chaque année.

ASP organise un cours de perfectionnement de 2 jours dans le domaine « Sitting Alpine Autonomous and Sitting Alpine Guides » chaque année.

L'enseignant qui a accompli son devoir de perfectionnement obtient le timbre CP pour la carte de membre comme preuve du droit d'enseigner.

Le timbre CP lui permet d'obtenir :

- des réductions sur les billets (à fixer par chaque société de remontées mécaniques)
- des abonnements selon les accords avec remontées mécaniques suisses
- d'autres réductions

Si le devoir de perfectionnement mentionné plus haut n'est pas accompli, l'enseignant est considéré comme un «enseignant inactif».

Chaque enseignant est personnellement responsable de l'accomplissement de son devoir de perfectionnement.

10. Dispositions transitoires

PluSport et ASP définissent la qualification (Disabled Snowsports-Guide, -Specialist) des professeurs de sports de neige qui ont participé aux cours de formation et de perfectionnement des institutions dès le 01.01.2013. Ils désignent les experts et accompagnateurs des stages pour leur association.